

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 12 juillet 2013
(convocation du 1 juillet 2013)

Aujourd'hui Vendredi Douze Juillet Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 10h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10h et à partir de 10h30
Mme. LACUEY Conchita à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 12h
M. ANZIANI Alain à M. TRIJOLET Thierry
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
M. CHARRIER Alain à M. LAGOFUN Gérard
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme DELTIPLE Nathalie à partir de 12h15
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
M. DOUGADOS Daniel à M. LABISTE Bernard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h15
M. GUICHOUX Jacques à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan à partir de 12h40
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
Mme. LIMOZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. LOTHAIRE Pierre à M. RAYNAL Franck
Mme. MELLIER Claude à Mme. ISTE Michèle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. TOUTON Elisabeth
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX - Accueil des XXIVèmes Rencontres Nationales du Transport Public
-
 Subvention au GART - Décision

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1 – Présentation de la manifestation :

Du 27 au 29 novembre 2013, BORDEAUX accueillera les 24^{èmes} « Rencontres Nationales du Transport Public », rendez vous incontournable de la mobilité.

Cette manifestation bi-annuelle rassemblera les acteurs de la filière (élus, responsables de transports, opérateurs, institutionnels, industriels, entrepreneurs, chercheurs, services de l'état, journalistes...) pour trouver les points de convergence d'une mobilité durable.

L'événement aura lieu sur 16000 m² au parc des expositions dans le hall 1, à Bordeaux Lac, et devrait regrouper 150 stands, et environ 5000 participants.

Le GIE Objectif transport public, créé par le GART (Groupement des Autorités Responsables de Transports) et UTP (Union des transports publics et ferroviaires) organisera l'ensemble de cet événement, qui aura vocation à être co-financé à parité entre les trois autorités organisatrices de transports : Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général de Gironde, Communauté Urbaine de Bordeaux.

2 – Le format des 24èmes « Rencontres Nationales du Transport Public » :

Les Rencontres nationales du transport public, s'articuleront autour de la thématique « Quel équilibre économique face aux défis du report modal ? ».

Ces rencontres, ce sont surtout :

- les Congrès du GART et de l'UTP: une dizaine de tables rondes qui se concentreront sur les enjeux phares du secteur (accessibilité, financement, future AOMD...), des visites techniques, événements officiels, des retombées médias...
- une exposition présentant les meilleures réalisations de 150 exposants issus de tous les métiers du transport public, ferroviaire, routier et des modes doux. L'ensemble des filières y est présenté, ainsi que les dernières innovations en matière de déplacements urbains, interurbains, régionaux et nationaux.

Les partenaires pourront aussi saisir l'opportunité de valoriser leurs projets et stratégies emblématiques à l'intérieur du programme ou dans le cadre de visites techniques.

3 – Coût de la manifestation

Trois autorités organisatrices et partenaires de l'événement ont été sollicitées (Communauté Urbaine de Bordeaux, Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général de Gironde) par le GART pour qu'elles contribuent chacune à hauteur de **50 000€**

Cette contribution permet à chaque partenaire de bénéficier :

- d'un droit de participation aux tables rondes
- d'une valorisation de leur politique de déplacement et de transport
- de l'intervention des présidents des partenaires institutionnels lors de la cérémonie d'ouverture.
- de la mise à disposition d'un emplacement de stand de 80 m²
- de l'organisation d'une campagne de presse (80 à 100 journalistes)
- d'une présence visuelle forte à travers différents outils de communication tel que le magazine «lettres de rencontres» transmis à près de 10 000 professionnels.
- de l'intégration d'une plaquette de promotion de la collectivité dans le sac des congressistes.

Des coûts supplémentaires pour la Cub seront à prévoir notamment pour :

- l'aménagement du stand de 80m² dans le respect du dossier technique
- la réalisation de la signalétique dans la ville pour se rendre à la manifestation.
- la mise à disposition d'un système de transport (navettes permettant l'accès au parc des expositions, 2500 Pass transport pour 3 jours d'un montant de 5475 € pour les participants,
- l'organisation éventuelle d'un cocktail le jeudi 28 novembre.

4 – Modalités de versement de la subvention :

Sur un budget prévisionnel de 386 000 €, la Cub pourrait verser une subvention de 50 000 €.

Budget prévisionnel du Congrès en euros

Location des espaces et organisation	142 000 €
Relation presse	25 000 €
Communication	135 000 €
Traiteur	12 000 €
Frais de déplacements – Hébergement	35 000 €
Gestion des inscriptions	37 000 €
Total charges	386 000 €

Subventions des trois autorités organisatrices accueillantes	150 000 €
Inscriptions congressistes	201 000 €
Partenariats privés ou industriels	35 000 €
Total produits	386 000 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la demande de subvention d'un montant de 50 000 € le GART du 6 mars 2013 sollicitant la Communauté Urbaine de Bordeaux,

VU les frais supplémentaires liés au bon déroulement de la manifestation qui aura lieu du 27 au 29 novembre 2013 à Bordeaux,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Communauté Urbaine d'organiser sur son territoire un événement en partenariat avec le GART afin de valoriser sa politique de projets,

DÉCIDE

Article 1 : d'accorder une subvention de fonctionnement exceptionnelle d'un montant de 50000 € destinée au GART pour l'organisation des 24^{èmes} « Rencontres Nationales du Transport Public »

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches à cet effet et notamment à signer la convention pour régler les modalités de versement de cette aide,

Article 3 : d'imputer la dépense inhérente à la subvention sur les crédits ouverts au budget annexe Transport pour l'exercice 2013 – Chapitre 67 - article 6743 - CRB KD00.

Article 4 : d'imputer les dépenses liées aux coûts supplémentaires sur les crédits ouverts au budget de l'exercice 2013.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 JUILLET 2013

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2013

M. CHRISTOPHE DUPRAT